



**CONSEIL DE LIGUE
COMPTE-RENDU DU MARDI 10 MAI 2022
A L'ARENA STADE COUVERT DE LIEVIN**

Présidence : M. Cédric BETTREMIEUX

Présents : Mmes Evelyne BAUDUIN – Pauline BLONDEAU – MM. Chakib BACHIRI – Jean-Luc BOURLAND - Claude COQUEMA – Gilles COUSIN – Mohamed GACEM - Dominique HARY – Régis PATTE - Onofrio PAVONE - Gérard PIQUE - Pascal POIDEVIN - Franck PORET - Daniel SION – Pascal TRANQUILLE

Excusés : MM. Belkacem ABDELHAK - Jean-Marie BECRET – Philippe BOMBART - Pierre BIENVENU - Mme Nathalie COCKENPOT - Patrice CUVILLIER - Stefan ISLIC

Assistent :

M. Daniel DUFOUR – Représentant des Clubs Nationaux
Mme Anne-Sophie LAURENT – Assistante de Direction (par Visio)
Mme Odile WILLAY – Directrice Technique Régionale



1. Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil de Ligue du 09 Avril 2022

Le projet de compte-rendu envoyé aux membres est adopté à l'unanimité et devient procès-verbal.

2. Informations du Président

- Mail de remerciements de Mme Monique BRUVRY pour le décès d'André BRUVRY - Ancien Président du club de Menchecourt.

Journée Nationale des Bénévoles :

Le Président de la Ligue indique que la LFHF a organisé le déplacement des 102 bénévoles de l'ensemble du territoire conviés à l'occasion de la Coupe de France et de la Coupe Gambardella les 7 et 8 mai 2022. Les festivités ont été fortement appréciées et l'opération a engendré des retours très positifs de la part des participants.

ANS :

Cédric BETTREMIEUX indique que l'enveloppe allouée à la LFHF dans le cadre de l'ANS – PSF doit être déterminée par le BELFA mi-mai. Une réunion sera mise en place début juin avec les référents des districts.

Point sur les licences :

L'ensemble des Districts a communiqué ses référents licences. Deux réunions de coordination seront mises en place avec la Ligue et les Districts pour permettre au mieux l'accompagnement des clubs.

Pôle Espoirs :

Information donnée quant à la mise en conformité des obligations afférentes au Pôle Espoirs en matière de soins de kinésithérapie dans la continuité de la visite de la DTN. Le Conseil de Ligue acte le suivi de ce dossier par le comité de gestion.

Club lieu de vie :

Le Président de la Commission PEF – RSE, Robert MINEO accompagnera le club désigné pour le rassemblement à Clairefontaine du 11 Juin 2022.

3. Informations FFF :

Programme « 5 000 équipements sportifs » - Convention ANS / FFF :

La LFA informe les Ligues de la signature d'une convention-cadre entre la FFF et l'ANS relative au déploiement du programme « 5 000 équipements sportifs de proximité ». L'objectif de ce co-financement de l'Agence et de la FFF via le dispositif « Nouvelles pratiques » du FAFA, pour la construction d'ici 2024, est de 120 terrains de Futsal extérieurs situés en QPV et 80 terrains de Foot5 dans les territoires ruraux répartis sur l'ensemble du territoire national. Est également prévue la création de 400 emplois destinés à l'animation de ces équipements sportifs.

Programme des Volontaires pour les Jeux Olympiques de Paris 2024 :

Cédric BETTREMIEUX indique au Conseil que le Président de la LFA a adressé un courrier conviant les Ligues et les Districts à mener une ou plusieurs actions dans le cadre du programme des volontaires par l'identification de candidats.

100 femmes Dirigeantes à Dijon les 14 et 15 Mai 2022 :

Le séminaire du club des 100 femmes dirigeantes de la FFF aura lieu les 14 et 15 mai 2022 à Dijon. Le groupe de travail sur la féminisation régionale sera mis en place en fonction des orientations fédérales en septembre 2022.

Réunion des représentants de la valorisation du bénévolat :

Le 7 mai 2022, la FFF a organisé un séminaire sur la valorisation des bénévoles. Dans la continuité, le groupe de travail abordé lors d'un précédent conseil sera réuni et pourra œuvrer en fonction du diagnostic et des éléments communiqués par la FFF.

Courrier sur les violences LFA :

Information de la FFF sur l'envoi à chaque président de club d'un courrier cosigné par le Président de la FFF et de la LFA afin d'alerter sur la recrudescence des violences et incivilités.

Semaine du Football Féminin :

Le Président de la LFHF revient sur la semaine à venir du football féminin et informe que les goodies ont été livrés. Pascal POIDEVIN intervient concernant les quantités visant à récompenser les clubs, bien inférieures aux données communiquées. Une remontée sera effectuée en ce sens.

4. Compétitions et arbitrage

Festival Pitch U13 :

Le Président de la Ligue indique que les finales U13 Pitch se sont déroulées les 7 et 8 Mai 2022 au Centre Fernand Duchaussoy et ont remporté un vif succès. Cédric BETTREMIEUX remercie les bénévoles de la Ligue et des Districts, les dirigeants du club d'AMIENS SC ainsi que les collaborateurs pour leur investissement et la concrétisation de ce beau projet. Jean-Luc BOURLAND indique qu'un formulaire sera envoyé aux clubs afin de recueillir leur avis et améliorer l'organisation lors de la future manifestation.

Finales de coupe du 12 Juin 2022 :

Les Finales de Coupe se dérouleront le dimanche 12 Juin 2022. La commission étudie actuellement les dossiers de candidatures réceptionnés à la suite de l'appel à candidatures pour déterminer un site d'accueil sécurisé ainsi que le cahier des charges.

Protocole COVID :

Dans le souci d'anticiper la fin des championnats et l'application des principes garantissant l'équité du déroulement des dernières rencontres, le Comité Exécutif de la FFF lors de sa réunion du 21 avril 2022, a proposé aux Ligues et aux Districts d'appliquer les mêmes dispositions que celles qu'il a décidées pour les championnats nationaux, à savoir suspendre pour les trois derniers matchs des championnats, les phases finales et les phases d'accession, la possibilité de solliciter le report d'une rencontre pour un motif sanitaire.

Dans ce cadre, il n'y aura pas de report de la rencontre ; l'équipe qui ne pourrait se présenter sur le terrain à la date fixée au calendrier pour une raison de cas de Covid dans l'effectif aura match perdu, la victoire revenant à l'équipe adverse.

Les membres du Conseil de Ligue actent cette disposition pour l'ensemble des compétitions du territoire.

Arbitrage :

Le Président de la Ligue informe les membres du Conseil de la démission de Philippe BOMBART de la Présidence de la CRA à compter du 8 Juin 2022. Le Conseil de Ligue prend acte de la démission et le remercie pour son investissement pour l'arbitrage régional.

Le Conseil de Ligue acte à l'unanimité la nomination d'Aymeric ANSEL comme nouveau président de la CRA. Le projet global sera présenté aux membres du Conseil de Ligue afin de déterminer les orientations et les lignes directrices du projet adapté à chaque spécificité du territoire sur la base d'un diagnostic.

Pascal TRANQUILLE demande si des éclaircissements sur les désignations des arbitres pourront être apportés lors de cette présentation.

Jean-Luc BOURLAND précise que la journée nationale du handicap à Tourcoing se déroulera le 5 juin. Il fait un point sur les effectifs des arbitres. Des échanges ont lieu entre les membres sur la mise en place du groupe de travail concernant les incivilités.

5. Assemblée Générale du 28 mai 2022

Les membres du Conseil adoptent et valident l'ordre du jour présenté.

Pauline BLONDEAU présente les différents vœux formulés par les clubs à la suite de l'appel mis en ligne sur le site internet de la Ligue. Deux des vœux formulés concernent des modifications à soumettre au vote de l'Assemblée Générale :

1) **Vœu de l'AS ARDRES** concernant l'impossibilité à ce jour de cumuler une licence technique et une licence arbitre. Il est précisé qu'il s'agit de textes fédéraux : dès lors, en cas d'acceptation du vœu par l'Assemblée Générale de la Ligue, le vœu sera alors transmis à l'examen au niveau fédéral.

2) **Vœu de l'US CHAMBLY, l'ENTENTE FEIGNIES AULNOYE et l'USL DUNKERQUE** concernant la catégorie U18 – R1 et l'impossibilité pour les clubs ayant une équipe en U19 national d'évoluer en U18 R1. Après étude du vœu et échanges avec les clubs, il s'avère que le vœu repose sur la spécificité de la catégorie U18 compte tenu de l'imbrication de deux systèmes de championnat différents (générationnel pour la Ligue et par saison sportive pour le niveau national).

Un échange a lieu sur la date d'application du vœu et l'avis du service juridique de la FFF sera sollicité sur ce point avant le vote en Assemblée Générale.

Le Conseil de Ligue acte les 2 vœux déposés qui seront proposés à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Pauline BLONDEAU remercie vivement le travail réalisé par la Commission de Révision des Textes pour leur collaboration précieuse et les modifications proposées.

La Secrétaire Générale de la Ligue expose aux membres du Conseil la volonté de rendre l'Assemblée plus attractive comme cela avait été déjà abordé. Des stands d'information seront proposés aux dirigeants de clubs en amont et à la fin de l'assemblée. Un livret d'accueil sera également réalisé par le Service Communication pour dynamiser l'assemblée.

6. Point financier

Intervention de Gérard PIQUE - Trésorier Général :

Budget prévisionnel de la LFHF 2022 2023 :

Le trésorier effectue une présentation détaillée du budget prévisionnel et du barème financier pour la saison 2022/2023, aux membres du Conseil.

Le total des recettes s'élève à 10 567 000 euros. Le trésorier détaille les différentes recettes en soulignant, entre autres, l'impact sur le poste « licences » (alignement des tarifs des licences inférieurs à 11 € soit au prix de revient et ajout des frais de gestion de 1,8 € pour les autres catégories) conformément au plan de sauvegarde interne et aux engagements pris dans le cadre du prêt garanti par l'état de 1 million d'euros.

Une augmentation des recettes du Centre Fernand Duchaussoy est également inscrite au prévisionnel compte tenu de l'activité croissante du site et de sa commercialisation (prestations externes, stages d'été, etc.).

Le total des dépenses s'élève à 10 417 000 euros avec la prise en compte notamment de 200 000 € pour la taxe foncière et la contribution foncière des entreprises (CFE) pour le centre technique après les deux premières années d'exonération. Les investissements prévus, notamment dans le cadre de la sécurisation, la mise en sécurité et l'amélioration du siège approuvés par le Comité de Gestion, sont validés par le Conseil.

Le résultat prévisionnel positif s'élève à 150 000 euros en comparaison au résultat négatif de 500 000 euros présenté en juin 2021. Le trésorier remercie l'ensemble du Comité de Gestion pour le travail effectué tout au long de la saison ainsi que les présidents de Commissions qui ont géré au mieux les dépenses de fonctionnement de leur instance.

Le Conseil de Ligue valide à l'unanimité le budget prévisionnel et le barème financier présentés.

Présentation des indicateurs financiers au 10 mai 2022 :

Le trésorier présente différents indicateurs et effectue un point sur la trésorerie.

Le niveau de la trésorerie ne se dégrade plus au cours de cette saison. Toutefois, il convient de préciser que ce niveau correct de trésorerie s'explique notamment par les emprunts couvrant la non-vente actuelle de l'ancien siège de la ligue de Picardie à Amiens, le PGE et le fonds de solidarité constitué par les ristournes des districts.

Situation des créances clubs :

Un comparatif du niveau global des créances dues par les clubs sur les dernières saisons est présenté. Il convient de noter une nette amélioration même si un travail doit encore se poursuivre pour limiter les situations de dettes des clubs n'ayant pas effectué de retours ou de demandes d'échéancier.

Compte tenu du non-respect d'engagements pris par certains clubs et à la non-prise en compte des courriers recommandés adressés en mars 2022, le conseil de Ligue acte la possibilité de mettre en place des mesures à l'encontre des clubs concernés et notamment la mise hors compétition en cas d'absence de règlement du solde dû pour le 31 mai 2022 ou de la mise en place d'un échéancier de remboursement validé par la Ligue. Ces derniers se verront notifier cette décision par courrier.

Protection Juridique :

Evelyne BAUDUIN informe les membres du Conseil que la Ligue a l'obligation de souscription à la protection juridique, à la suite de la modification de l'article L321-4. Celle-ci est imposée par le Code du Sport.

Le Conseil de Ligue acte à l'unanimité les modifications contractuelles afférentes à cette disposition.

7. Divers et vie des clubs :

- Jeunes Arbitres de Ligue :

Le Conseil, sur proposition de la CRA, nomme les JAL suivants :

- Lucas LEMAIRE
- Loic VANHOUCHE
- Nicolas VAN OVERBEKE

- Affiliations:

- 564257 THUNDERS FUTSAL CLUB (District Côte d'Opale)
- 564258 ENTENTE SPORTIVE MASTAING WAVRECHAIN (District Escaut)
- 564256 BERMERAIN AC (District Escaut)
- 664261 LIDL FOOTBALL CLUB (District Escaut)

- Projets de fusion 2022/2023 :

Le Conseil de Ligue acte les projets de fusion suivants :

- 522353 FC HASNON et 536174 MILLONFOSSE O.
- 507028 US ETOUY – AGNETZ et 522751 JS BULLES
- 560504 AUBY VL FUTSAL et 580931 DECHY FUTSAL
- 541800 US DE LEDERZEELE et 539416 RC DE MILLAM
- 533011 US DE MARDYCK et 560399 ATHLETIC CLUB DE SPYCKER
- 533663 RC D'AVESNES LE COMTE et 530457 ETOILE SPORTIVE SAULTY

Fin de séance : 21H40

Pauline BLONDEAU
Secrétaire Générale

Cédric BETTREMIEUX
Président